



RÉPONDRE ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES AUTOCHTONES

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adopté à la 526^e séance ordinaire du Conseil central

7 décembre 2016

Rédaction :

Annie-Claude Vanier, coordonnatrice aux affaires universitaires

Révision :

Kate Bazinet, attachée aux affaires universitaires

Justine Lévesque, correctrice

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur.

Ce document a été adopté lors de la 526^e séance ordinaire du conseil central, le 7 décembre 2016.

FAÉCUM

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265
Montréal (Québec) H3T 1N8

Tél. 514 343-5947 ♦ Fax. 514 343-7690

www.faecum.qc.ca

info@faecum.qc.ca

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par l'intermédiaire de 83 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts de ses membres dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage de la population étudiante à l'Université de Montréal. La FAÉCUM est la plus importante association étudiante de campus au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. L'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET LA PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES AUTOCHTONES	7
1.1. LES OBSTACLES	7
1.1.1. ACADÉMIQUES ET HISTORIQUES	7
1.1.2. GÉOGRAPHIQUES	8
1.1.3. FINANCIERS ET SOCIAUX	8
1.1.4. CULTURELS	9
1.1.5. PERSONNELS	9
1.2. LES BESOINS ET LES SERVICES ADAPTÉS	9
2. COMPARATIF DES SERVICES ET ACCOMMODEMENTS OFFERTS	14
2.1. LA DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION	15
2.2. LES PROGRAMMES	17
2.3. LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES POUR RESTER EN CONTACT AVEC LA CULTURE AUTOCHTONE	18
2.4. L'EXISTENCE D'UN LIEU DE RENCONTRE	20
2.5. LE SOUTIEN FINANCIER	20
2.6. L'EXISTENCE DE PROCESSUS D'ADMISSION PARTICULIERS	22
2.7. LE RÉGIME D'ÉTUDES ET LA CONCILIATION ÉTUDES-FAMILLE	23
2.8. L'ENCADREMENT ET LE SOUTIEN	24
CONCLUSION	25
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	26
BIBLIOGRAPHIE	28

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AANC	Affaires autochtones et du Nord Canada
AUCC	Association des universités et des collèges du Canada
CÉSAR	Centre étudiant de soutien à la réussite
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation du Canada
CSCP	Centre de santé et de consultation psychologique
CVR	Commission de vérité et réconciliation
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
ÉNAP	École nationale d'administration publique
ÉTS	École de technologie supérieure
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
PAENP	Programme d'aide aux étudiants [et aux étudiantes] de niveau postsecondaire
SAÉ	Services aux étudiants [et aux étudiantes]
U of S	University of Saskatchewan
UBC	University of British Columbia
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

Le terme *Autochtone* est utilisé, au Canada, pour désigner les premiers peuples d'Amérique du Nord ainsi que leurs descendants et leurs descendantes, soit les individus des Premières Nations, les Inuits et les Métis (AANC 2015). Il existe environ 1,4 million d'Autochtones au Canada, dont près de 305 000 résident au Québec (Statistique Canada 2011). Les enjeux relatifs à l'éducation des personnes autochtones ne datent pas d'hier. Si l'on observe, par exemple, seulement les chiffres relatifs à la réussite scolaire et à la diplomation de ces populations, on remarque des écarts importants avec le reste de la population du Canada et du Québec. En effet, au secondaire dans la province, le taux de décrochage était de 22,6 % pour la période 2007-2010 chez les Autochtones vivant en dehors des réserves (Statistique Canada 2010) et pouvait atteindre 85,2 % en 2010 chez les Autochtones fréquentant des commissions scolaires sur les territoires conventionnés, comparativement à 17,4 % pour l'ensemble du Québec (MELS 2013). En ce qui concerne les études supérieures, un rapport statuait que 51 % de la population active canadienne allochtone détenait un diplôme ou un certificat (collèges et universités), contre 35 % de la population autochtone. Finalement, alors que 23 % de la population canadienne non autochtone détient un diplôme universitaire, ce n'est le cas que pour 8 % de la population autochtone (Statistique Canada 2008). Bref, l'écart à combler entre la réussite scolaire des populations autochtones et non autochtones reste de taille.

Les Autochtones ont vécu, à travers l'histoire, plusieurs injustices relatives à l'éducation. La plus importante concerne sans doute les pensionnats autochtones, qui ont eu des impacts importants encore visibles aujourd'hui, notamment en ce qui a trait à la perception du système d'éducation au Canada par certains membres des communautés autochtones comme étant encore une éducation de type « assimilatrice ». La Commission de vérité et réconciliation (CVR) s'est penchée sur les séquelles laissées par les pensionnats et a lancé plusieurs appels à l'action, dont certains en lien avec l'éducation et plus particulièrement avec l'enseignement supérieur. La CVR recommandait notamment au gouvernement fédéral, en 2012, « d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones » et lui demandait « de fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires » (CVR 2012, 2).

L'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC), maintenant devenue Universités Canada, fait de l'éducation des Autochtones une de ses priorités et a publié 13 principes en la matière. Selon elle, les universités canadiennes veulent tendre la main aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis afin d'aider à réduire l'écart entre le taux de diplomation postsecondaire des populations autochtones et celui de la population générale (AUCC 2015). Dans cette optique, plusieurs universités diversifient depuis quelques années leurs pratiques afin d'accueillir davantage d'étudiants et d'étudiantes autochtones. En 2007-2008, sur un effectif étudiant de 263 110 au Québec, seulement 150 étudiantes et étudiants étaient

identifiés comme Autochtones (Joncas 2013). L'Université de Montréal estime leur nombre entre 20 et 30 cette année. On pourrait être tenté de vouloir seulement diriger les efforts vers le recrutement de davantage d'étudiants et d'étudiantes autochtones afin d'augmenter le taux de diplomation postsecondaire. Il s'agirait là d'une erreur, puisque les étudiants et les étudiantes autochtones sont une population aux nombreux besoins particuliers et qui fait face à plusieurs obstacles concernant l'accès aux études supérieures. L'Université doit donc s'adapter à cette réalité et offrir davantage de services ciblés pour non seulement les attirer, mais également les faire persévérer et améliorer le taux de diplomation pour ainsi contribuer à l'optimisation de la qualité de vie des populations autochtones.

Le présent document s'intéresse donc aux services qui sont offerts aux étudiants et aux étudiantes autochtones dans les universités canadiennes, québécoises et plus précisément, à l'Université de Montréal. Plusieurs recherches démontrent que c'est le fait d'offrir des services, des programmes et des activités adaptées pour les étudiants et les étudiantes autochtones qui a le plus d'impact sur leur persévérance. Environ 50 % des universités canadiennes ont indiqué que le nombre d'activités destinées aux Autochtones avait augmenté entre 2006 et 2010, et en 2012, le nombre d'espaces réservés à cette population étudiante avait doublé sur les campus canadiens (AUCC 2013). L'Université de Montréal, quant à elle, a fait des efforts au cours des deux dernières années, notamment en embauchant une agente de liaison dont le rôle est d'accueillir, de soutenir et de guider les étudiants et les étudiantes autochtones. L'Université de Montréal souhaite actuellement offrir davantage de services à cette population étudiante.

Afin de cibler les meilleures pratiques en matière de services aux étudiants autochtones, une revue de littérature a d'abord été effectuée. Ensuite, les services offerts dans les différentes universités québécoises ont été recensés afin d'être comparés. Certaines pratiques d'universités canadiennes qui ont parfois un bassin d'étudiants et d'étudiantes autochtones plus grand que les universités québécoises ont été examinées. Des recommandations ont ensuite été formulées afin d'améliorer les services à la population étudiante autochtone de l'Université de Montréal.

1. L'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET LA PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES AUTOCHTONES

Il existe un certain nombre de recherches s'intéressant à l'éducation postsecondaire des Autochtones au Canada. Des études comme celles de Malatest (2004), Gauthier et Blackburn (2014), et Gallop et Bastien (2016) s'intéressent à l'effectif étudiant autochtone dans les universités et les collèges canadiens, et traitent pour la plupart des obstacles qui se dressent sur le chemin menant à l'éducation supérieure de cette population. Certaines consistent en des études de cas, c'est-à-dire qu'en plus de s'intéresser aux problèmes systémiques d'accès aux études universitaires, elles décrivent le parcours d'étudiants et d'étudiantes autochtones, et s'intéressent aux difficultés que ces personnes ont vécues au cours de celui-ci et à ce qui a favorisé leur réussite ou leur abandon. Parmi ces études, on compte celles de Thierry Rodon (2008) qui a mené des entrevues auprès d'étudiants et d'étudiantes autochtones à l'Université Laval, Vianne Timmons (2009) dans les universités des provinces maritimes, Marguerite Loiselle (2010) à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Jo-Anni Joncas (2013) à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et Emmanuelle Dufour (2015) à l'Université de Montréal. L'ensemble de ces travaux portent de façon assez spécifique sur les meilleurs services et accommodements qui peuvent – ou devraient – être offerts sur les campus universitaires. Les recherches ayant été effectuées au Québec sont particulièrement intéressantes puisqu'elles permettent de dresser un certain portrait de la situation dans les universités francophones, des universités qui ont une population étudiante autochtone plus restreinte que celles du reste du Canada et qui ont donc, dans certains cas, tardé à adapter leurs pratiques et leurs services aux besoins de ces étudiants et ces étudiantes (Rodon 2007). À cela s'ajoutent également les éléments rapportés par des instances pertinentes telles que l'AUCC, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) et l'Assemblée des Premières Nations. Ces travaux en matière de besoins de la population étudiante autochtone convergent souvent vers des conclusions semblables, lesquelles seront résumées plus bas.

1.1. LES OBSTACLES

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la sous-représentation des Autochtones dans les universités. L'AUCC (2005) nomme sept catégories d'obstacles que rencontrent souvent les Autochtones. Les travaux de Loiselle (2010), Dufour et Lefebvre-Radelli (2016), notamment, reprennent ces catégories. Ces obstacles sont de nature académique, historique, géographique, financière, sociale, culturelle et personnelle. Il s'agit d'éléments qui peuvent non seulement avoir un impact sur la décision d'une personne de s'inscrire à l'université, mais également sur sa persévérance, ses chances de quitter l'université avec un diplôme en poche.

1.1.1. Académiques et historiques

Le milieu dans lequel les Autochtones vivent peut avoir une certaine influence sur la décision d'aller à l'université et d'y rester. Comme mentionné plus tôt, le taux de diplomation au secondaire est significativement moins élevé chez les Autochtones que chez les allochtones. Le fait de détenir ou non les diplômes et les qualifications nécessaires entre forcément en compte lorsque vient le temps pour les Autochtones de réfléchir à poursuivre des études supérieures. La vision de l'éducation des membres de la famille et du reste de la communauté est également importante. En effet, l'éducation est parfois moins valorisée et, puisque historiquement l'éducation des Autochtones était réalisée dans un objectif d'assimilation, elle peut être perçue comme négative (Rodon 2008 ; Loiselle 2010 ; Dufour 2015). Une fois à l'université, les Autochtones se heurtent souvent à des difficultés académiques, qui peuvent entre autres être dues aux nombreuses différences entre les méthodes d'enseignement employées à l'université et celles qu'ils et elles ont connues dans les écoles de leur communauté. Le rythme est aussi souvent rapide et les étudiantes et les étudiants, pas suffisamment préparés à ces changements (Rodon 2008).

1.1.2. Géographiques

Les communautés autochtones sont en majorité éloignées des grands centres urbains où sont situées les universités. Les Autochtones qui s'inscrivent à l'université doivent donc souvent s'éloigner considérablement de leur milieu de vie afin de pouvoir poursuivre des études postsecondaires. Les Autochtones accordent une grande importance à leur communauté; cet éloignement peut donc avoir une influence négative sur leur persévérance scolaire, d'autant plus que le soutien de la famille est généralement cité comme étant un facteur déterminant de la persévérance scolaire (Joncas 2013 ; Dufour 2015). Ainsi, le déménagement vers un centre urbain consiste en un obstacle de taille puisque les Autochtones s'arrachent à leur réseau et perdent à la fois repères et soutien des proches (Dufour 2015). Cela peut d'ailleurs provoquer un choc culturel semblable à celui que vivent les étudiantes et les étudiants étrangers. Ce choc est d'autant plus important à l'arrivée dans une métropole comme Montréal.

1.1.3. Financiers et sociaux

Le taux de chômage est plus élevé chez les Autochtones que dans le reste de la population québécoise, atteignant 14,3 % pour le premier groupe contre 7,9 % chez les non-autochtones (Statistique Canada 2010). En plus de faire partie de groupes moins favorisés, les membres des Premières Nations qui ne sont pas inscrits ou inscrites au Registre des Indiens¹ ne peuvent pas bénéficier de l'aide financière du gouvernement fédéral. Les Métis, quant à eux, n'ont pas un statut reconnu au Québec et n'ont donc pas accès aux

¹ Les membres des Premières Nations admissibles peuvent s'inscrire au Registre des Indiens et être considérés comme des « Indiens inscrits », au sens et selon la terminologie du gouvernement fédéral. Il s'agit, selon l'AANC (2016), de « personnes reconnues par le gouvernement fédéral comme inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens. Les Indiens inscrits sont admissibles à un large éventail de programmes et de services offerts par les organismes fédéraux et les gouvernements provinciaux ». Plusieurs conditions doivent être remplies afin de pouvoir obtenir ce statut, notamment le fait de devoir appartenir à une bande, c'est-à-dire une communauté autochtone reconnue. Les Métis et les Inuits ne peuvent avoir ce statut.

programmes d'aide financière réservés aux groupes autochtones (AANC 2015a). De plus, les étudiantes et les étudiants autochtones sont en général plus âgés que le reste de la population étudiante québécoise et ont bien souvent une famille à charge, ce qui nécessite davantage de ressources financières (Loiselle 2010; Joncas, 2013).

1.1.4. Culturels

La sous-représentation des Autochtones existe depuis si longtemps au sein des universités que peu de modèles existent pour inspirer les éventuels étudiants et étudiantes. Les Autochtones se sentent également souvent marginalisés au sein des universités (Timmons 2009), étant une population si restreinte et leur culture étant si peu connue par les membres du corps enseignant et par le reste de la population étudiante (Loiselle 2010). Malatest (2004) met aussi en évidence que l'impression des Autochtones que les membres du corps enseignant et du personnel manquent de sensibilité à l'égard de leur culture peut contribuer à leur sentiment de marginalisation et à leur décrochage.

1.1.5. Personnels

Les obstacles d'ordre personnel peuvent être multiples et divers, tels que des problèmes de santé physique ou psychologique. Toutefois, les recherches de Loiselle (2010), Joncas (2013) et Dufour (2015) dans leurs milieux universitaires respectifs révèlent toutes que les Autochtones souffrent souvent d'un manque d'estime personnelle, de motivation et de support moral, ce qui constitue des obstacles à l'accès aux études universitaires.

Les recherches de Loiselle (2010) indiquent que la détermination personnelle des étudiants et des étudiantes autochtones est ce qui a le plus d'impact sur leur persévérance et leur réussite académique. Si les universités ont peu de contrôle sur les obstacles personnels, elles ont toutefois le pouvoir de mettre en place de mesures pour diminuer l'impact des obstacles géographiques, financiers, sociaux et culturels.

1.2. LES BESOINS ET LES SERVICES ADAPTÉS

Les Autochtones sont considérés comme une population étudiante ayant des besoins particuliers. En 1975, l'AUCC évoquait déjà les besoins particuliers des étudiants et des étudiantes autochtones et expliquait que leur taux de diplomation en éducation supérieure ne s'améliorerait pas, voire que celle-ci était « vouée à l'échec » si des mesures n'étaient pas mises en place pour pallier le grand choc culturel qu'ils vivaient à leur arrivée à l'université et pour faciliter leur intégration (dans Dufour 2015). Ces besoins particuliers devraient être pris en compte par les universités tant dans leur structure, dans les activités et les services offerts que dans l'offre de programmes et les possibilités d'accommodement. Rodon (2008) met cependant en garde contre la volonté excessive d'intégrer les étudiants et les étudiantes autochtones, afin d'éviter de

tomber dans de vieilles pratiques assimilatrices. Il faut donc trouver l'équilibre entre le respect de la spécificité de cette population étudiante et la mise en place de mesures pour répondre à ses besoins, et veiller à ce que ces mesures ne contribuent pas à maintenir l'exclusion dont les Autochtones sont parfois victimes.

Les besoins des étudiants et des étudiantes autochtones sont variés. Nous verrons que certains peuvent être comblés grâce à des services déjà place dans la très grande majorité des universités et qui profitent à l'ensemble de la population étudiante. D'autres services doivent s'adresser spécifiquement aux Autochtones afin de favoriser leur intégration et leur réussite universitaire. La prochaine section aborde les principales difficultés vécues par les étudiants et les étudiantes autochtones telles qu'elles ont été rapportées lors des recherches de Rodon (2008), de Timmins (2009), de Loïselle (2010), de Joncas (2013) et de Dufour (2015), ainsi que leurs besoins spécifiques cités par ces auteurs, ces auteures et des organismes gouvernementaux.

L'AUCC (2013) met de l'avant à quel point l'accès à des activités et à des services qui permettent aux étudiants et aux étudiantes autochtones de rester en contact avec leur identité culturelle a une influence positive sur la réussite étudiante. On parle ici, par exemple, de l'organisation de journées dédiées à valoriser la culture autochtone, de l'existence de groupes de soutien ou d'associations étudiantes, de l'offre d'ateliers d'art ou de cuisine autochtone, de la diffusion de films, de l'organisation de pow-wow, etc. Plusieurs exemples d'activités et de services mis à la disposition des étudiants et des étudiantes autochtones dans différentes universités seront décrits à la prochaine section du présent document. De telles activités sont importantes parce qu'elles aident également les étudiants et les étudiantes autochtones à développer un sentiment d'appartenance à leur université et peuvent contribuer à diminuer les impacts de l'éloignement géographique de leur communauté.

L'AUCC (2013) insiste également sur l'importance de l'existence de programmes d'études qui portent sur l'histoire et la culture des peuples autochtones. L'offre de tels programmes est intéressante pour les Autochtones qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur les Premiers Peuples et leur culture. Elle contribue en outre à promouvoir l'information concernant l'histoire et les enjeux autochtones dans les universités, aidant ainsi à réduire la discrimination à laquelle les membres de cette population étudiante peuvent faire face lors de leurs études postsecondaires (Timmons 2009). L'existence de programmes adaptés aux expériences de vie et au milieu des Autochtones, c'est-à-dire qui forment des personnes, autochtones ou non, à travailler en milieu autochtone, joue également un rôle. En effet, les savoirs peuvent être plus facilement mis en pratique au sein des communautés autochtones, ce qui contribue à rendre ces informations universitaires encore plus pertinentes. Malatest (2004) mentionne que les taux de réussite sont plus élevés lorsque les Autochtones exercent un contrôle sur leur éducation et leur système d'éducation, comme c'est le cas avec les Commissions scolaires Crie et Kativik, dans le nord du Québec. Faire participer les communautés à l'élaboration de programmes pédagogiques leur étant directement destinés permet

également de créer des liens avec elles et d'améliorer le taux d'inscription et le taux de rétention des étudiants et des étudiantes autochtones (Malatest 2004).

Dufour (2015) rapporte et émet plusieurs constats. Elle note l'importance des programmes de recrutement et des politiques d'admission spécifiques aux étudiantes et étudiants autochtones afin de tenir compte de leur réalité particulière. Elle insiste également sur l'importance de la création d'espaces de rassemblement pour les personnes autochtones. En effet, de par leur petit nombre, il est possible que plusieurs étudiantes et étudiants autochtones ne se rencontrent jamais s'ils n'ont pas un local mis à leur disposition. Le support de leurs pairs est particulièrement important pour les Autochtones, chez qui la communauté revêt une grande importance. De plus, il ne faut pas oublier que les Autochtones ont très souvent quitté leur communauté et ne connaissent absolument personne à leur arrivée à l'université. Les propos des participants et participantes de l'étude de Joncas (2013) illustrent bien à quel point cette réalité est déstabilisante. Pour ces mêmes raisons, la création d'associations étudiantes ou de regroupements autochtones est également importante (Dufour 2015).

Rodon (2007) insiste particulièrement sur la nécessité de développer des services de soutien adaptés aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones, notamment en ce qui a trait à leur accueil à l'université. Ces propos sont d'ailleurs notés par plusieurs auteurs et auteures (Malatest 2004; Loiselle 2010; Joncas 2013 cités dans Dufour 2015). Ceux-ci et celles-ci notent que les membres de la population étudiante autochtone n'ont pas toujours les outils nécessaires pour s'adapter rapidement à la réalité universitaire. Ils et elles ont donc besoin d'avoir au moins une personne ressource en mesure de leur offrir un soutien individualisé et qui peut répondre à leurs questions sur un ensemble de sujets comme l'adaptation à la vie en dehors de la communauté, leur cheminement académique, les possibilités de financement et les services qui peuvent leur être offerts. Comme l'ont mentionné plusieurs personnes ayant participé à des études sur le sujet (Rodon 2008; Dufour 2015), il est important que cette personne ressource soit d'origine autochtone afin de pouvoir servir de modèle ou qu'elle soit au moins très proche de la réalité des personnes autochtones. D'ailleurs, cet élément est directement identifié par le gouvernement de l'Ontario (2011) dans son Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones. Sans la présence d'une telle ressource, plusieurs Autochtones n'iront pas demander de l'aide, que ce soit par peur de subir davantage de stigmatisation ou simplement par timidité.

Les recherches et les organismes (Rodon 2008, AUCC 2013, Dufour 2015) s'entendent également sur la pertinence d'une offre de tutorat et de mentorat. L'AUCC (2013) précise que ces activités devraient être offertes par les pairs. Rodon (2008), quant à lui, insiste simplement sur la spécificité dont ces programmes devraient faire preuve afin de répondre aux besoins particuliers des Autochtones. Plus du tiers des participants et des participantes de l'étude de Dufour (2015) avaient d'ailleurs cité l'offre de tutorat et de mentorat comme mesure importante pour la persévérance scolaire. Il en va de même pour la disponibilité de cours de soutien linguistique, surtout dans les universités francophones. En effet, le français est une

langue secondaire pour beaucoup d'Autochtones qui ont la langue de leur communauté comme langue maternelle et l'anglais comme langue seconde.

L'aide financière est mentionnée par plusieurs participants et participantes autochtones dans différentes études à titre de déterminant important de leur persévérance et de leur réussite scolaire (Loiselle 2010; Joncas 2013; Dufour 2015). Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) met à la disposition des Autochtones du Canada des fonds pour faciliter leur accès aux études supérieures dans l'objectif « d'améliorer leur employabilité » (AANC 2015b) par l'entremise de son Programme d'aide aux étudiants [et aux étudiantes] de niveau postsecondaire (PAENP). Ces fonds sont souvent gérés par les commissions scolaires ou les conseils de bande des Premières Nations ou, dans le cas des Inuits, par des organisations désignées.

Les dépenses admissibles aux termes de ce programme peuvent inclure les frais de scolarité, le coût des livres et des déplacements, et les allocations de subsistance. Le montant maximal pouvant être versé à un étudiant [ou une étudiante] à temps plein est de 35 000 \$ par année. En 2013-2014, AANC a investi plus de 322 millions de dollars dans le PAENP et dans le Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université, destiné aux [étudiantes et aux] étudiants inuits et des Premières Nations. Ces fonds ont permis d'aider plus de 22 000 étudiants [et étudiantes]. (AANC 2015b)

Joncas (2013) spécifie dans ses travaux que les Autochtones qu'elle a interrogés semblaient toutes et tous satisfaits de l'aide financière reçue du gouvernement fédéral. Pourtant, d'autres études avancent que le manque de ressources financières constitue l'une des plus grandes barrières financières à l'éducation postsecondaire des Autochtones ou encore un obstacle important à leur réussite scolaire (CMEC 2009; Loiselle 2010; Dufour 2015). De plus, il est important que les étudiantes et les étudiants autochtones puissent bénéficier de conseils en matière de finances personnelles de la part d'une personne-ressource qui connaît leur réalité, notamment pour aller chercher du financement de la part du gouvernement et des organismes externes.

Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) mettait de l'avant en 2009, à la suite d'un sommet sur l'éducation des Autochtones, qu'il fallait que les universités fassent preuve de plus de flexibilité en termes d'admission puisque les Autochtones sont en général d'âge plus avancé et ont souvent des familles au moment où elles et ils sont prêts à entamer des études postsecondaires (CMEC 2009). On parle ici non seulement de permettre l'accès à l'éducation supérieure à des candidats et à des candidates adultes ayant une scolarité antérieure partiellement complète, mais également de tenir compte du fait qu'un certain nombre d'étudiants et d'étudiantes autochtones sont aussi des parents. Ainsi, ces parents pourraient bénéficier de tous les accommodements études-famille qui sont mis à la disposition de l'ensemble de la communauté étudiante.

Un autre besoin ciblé par les étudiants et les étudiantes autochtones consiste en l'accessibilité de l'information. « L'information est la clé de la réussite » (AUCC 2013) est l'un des éléments mis de l'avant

par l'AUCC dans sa documentation servant à guider les universités canadiennes vers la mise en place de services et d'activités adaptés aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones. Les étudiants et les étudiantes autochtones ont besoin de pouvoir trouver toute l'information disponible au même endroit, notent notamment Dufour (2015) et Lefebvre-Radelli (2016). Il est important que l'information sur les services offerts à la communauté autochtone universitaire leur soit communiquée directement. C'est en grande partie à cela que servent les cases d'auto-identification sur les formulaires d'admission. Rodon (2008) notait que plus de la moitié des étudiantes et des étudiants autochtones ne s'identifiaient pas sur les formulaires, probablement en partie par peur d'être stigmatisés, ou, comme suggéré par Dufour (2015), parce que les bénéfices de cette déclaration ne sont pas toujours clairs. Il devient donc encore plus important de regrouper toute l'information nécessaire sur les services, les activités, les ressources, les locaux, etc. sur un site web accessible même aux personnes ne s'étant pas auto-identifiées comme Autochtones.

2. COMPARATIF DES SERVICES ET ACCOMMODEMENTS OFFERTS

L'AUCC, dans le but de faciliter l'accès à l'information pour les futurs étudiants et les futures étudiantes autochtones, a créé en 2006 un registre des programmes et des services offerts spécifiquement à cette population étudiante. La plateforme en ligne a été actualisée en 2013 et consiste en un grand moteur de recherche pour les candidates et les candidats potentiels, qui peuvent chercher une université en fonction par exemple de l'existence d'un local réservé aux membres de la communauté autochtone, de l'existence d'activités liées à la culture autochtone, de la présence d'un Aîné ou d'une Aînée en résidence², de l'existence d'un programme de mentorat, etc. Cette base de données constitue sans doute un bon point de départ pour un étudiant ou une étudiante autochtone à la recherche d'une université, mais ne dispose pas de tous les renseignements nécessaires ou de renseignements assez précis pour permettre de comparer concrètement les universités entre elles. Certains « filtres de recherche » de l'AUCC ont été considérés pour le présent comparatif. Des éléments importants et ayant un fort impact sur la réussite et la persévérance des étudiants et des étudiantes autochtones, ciblés en fonction de la littérature portant sur le sujet que nous avons brièvement résumée à la section précédente, ont également été considérés.

La prochaine section a donc pour but de comparer les universités québécoises³ entre elles en matière de prise en compte des besoins des étudiants et des étudiantes autochtones dans le but de mettre en évidence les meilleures pratiques. Les universités de Colombie-Britannique (UBC), de Saskatchewan (U of S) et l'Université McMaster ont également été considérées dans le comparatif. UBC et McMaster ont une population semblable en nombre à celle de l'Université de Montréal et, avec U of S, elles offrent toutes les trois des services intéressants pour leur population autochtone, lesquels méritaient d'être regardés plus attentivement. Ces trois universités font en outre partie du U15, comme l'Université de Montréal. Des recommandations ont été formulées lorsque des lacunes ont été constatées dans certains services à l'Université de Montréal.

La comparaison a été effectuée sur la base des éléments suivants :

- La disponibilité de l'information;
- L'existence de programmes particuliers pour les Autochtones;
- La tenue d'activités et l'existence de services ayant pour but de permettre aux Autochtones de rester en contact avec leur culture;
- L'existence d'un lieu de rencontre;

² Voir l'explication à la page 19.

³ L'ensemble des établissements universitaires québécois ont été considérés, à l'exception de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et de l'Université Bishop's. Ces établissements ont été retirés du comparatif puisque leur population étudiante est difficilement comparable à celle de l'Université de Montréal, notamment de par leur taille et les programmes offerts. De plus, leurs sites web et le comparatif d'Universités Canada n'indiquaient pas qu'il y existait des services et des programmes pertinents pour les Autochtones.

- La possibilité de recevoir un soutien individualisé (l'embauche d'une personne-ressource);
- Les possibilités de soutien financier;
- La participation des Aînés et des Aînées;
- L'existence d'un processus d'admission particulier;
- La possibilité d'effectuer des études à temps partiel;
- La disponibilité de résidences sur le campus;
- L'existence de programmes de tutorat et de mentorat;
- L'existence d'un programme de soutien linguistique.

Il est à noter que les quatre derniers éléments sont des services ou des accommodements qui sont souvent offerts à l'ensemble de la population étudiante des universités, mais qui peuvent particulièrement contribuer à la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones.

2.1. LA DISPONIBILITÉ DE L'INFORMATION

Plusieurs universités ont créé une page web permettant de centraliser une grande partie de l'information destinée aux étudiants et aux étudiantes autochtones. Les universités canadiennes consultées en disposaient toutes d'une : UBC, l'U of S, et McMaster. Au Québec, seules l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont mis en place un site web assez complet qui donne de l'information sur les sujets les plus importants : programmes d'études, aide financière, événements et activités, coordonnées des personnes-ressources et lieu de rencontre. L'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'École polytechnique de Montréal, HEC Montréal et l'Université Laval n'ont pas créé de telles pages. Les étudiants et les étudiantes de l'UQAM et de l'UQO peuvent toutefois accéder à un site web créé par les regroupements locaux pour les Autochtones, mais pratiquement aucun renseignement quant à l'encadrement n'y est donné.

À l'Université de Montréal, il existe deux pages web fournissant un minimum d'information pour la population étudiante autochtone. Le site web des Services aux étudiants [et aux étudiantes] (SAÉ) fournit quelques renseignements tels que l'emplacement du Salon Uatik⁴ et les possibilités de soutien financier et de soutien linguistique, et mentionne le regroupement étudiant (le Cercle Ok8APi). Toutefois, outre qu'il ne présente que de l'information très sommaire, ce site web n'a pas été mis à jour depuis un moment déjà puisqu'il ne donne pas les coordonnées de Mélodie Jourdain-Michel, l'actuelle personne-ressource pour les étudiants

⁴ Uatik signifie « tanière » en innu. Le Salon Uatik est le local qui est réservé en priorité aux étudiants et aux étudiantes autochtones. Le site web des SAÉ le décrit comme « un lieu d'accueil favorisant la socialisation, le réseautage et une insertion réussie au sein de la communauté de l'Université de Montréal » (Université de Montréal 2016a). On y offre plusieurs services réservés aux étudiants et aux étudiantes autochtones.

et les étudiantes autochtones. Le site web des SAÉ mentionne son arrivée imminente... qui a eu lieu en avril 2016. Comme il a été mentionné qu'il était préférable que toute l'information soit regroupée au même endroit, il est souhaitable que ce site web fournisse plus d'information, par exemple en expliquant les services offerts par le Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) et par le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR), en affichant un calendrier des événements à venir et des événements ayant lieu périodiquement, voire en donnant des renseignements relatifs à l'admission. Pour l'instant, le site web du Service d'admission et de recrutement de l'Université de Montréal donne également quelques renseignements sous l'onglet « Vous êtes... étudiant [ou étudiante] autochtone », mais lui non plus ne semble pas avoir été mis à jour depuis longtemps, puisqu'il ne fait pas référence à la personne-ressource pour les personnes autochtones, mais plutôt au Bureau de soutien des nouveaux étudiants [et des nouvelles étudiantes].

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal mette à jour sur son site web les informations à l'intention des étudiants et des étudiantes autochtones, et que celui-ci fasse référence à la page des Services aux étudiants [et aux étudiantes] (SAÉ). Que les SAÉ mettent eux aussi à jour leur site web et qu'ils y ajoutent de nouvelles informations notamment sur le Centre de santé et de consultation psychologique, sur le Centre étudiant de soutien à la réussite et sur les événements organisés par le Salon Uatik et par le Cercle Ok8APi.

Alors qu'il est possible de s'auto-identifier en tant qu'Autochtone uniquement lors de l'admission dans les universités québécoises, le comparatif des universités sélectionnées a permis de découvrir que UBC dispose d'un formulaire électronique qui permet à un étudiant ou à une étudiante de s'autodéclarer Autochtone au moment de son choix dans son cheminement. Une recherche rapide auprès d'autres universités a permis de constater qu'il s'agit d'une pratique assez répandue. En effet, l'Université d'Ottawa offre la possibilité de se déclarer en personne à son Centre de ressources autochtones, et les Universités de Régina et de Winnipeg permettent l'auto-identification en ligne.

Il serait donc intéressant de mettre à la disposition de la population étudiante de l'Université de Montréal un tel formulaire, à l'aide duquel ceux et celles qui le souhaitent pourraient s'identifier comme Autochtones, même si cela n'a pas été fait lors de l'admission. Cela permettrait au Salon Uatik de communiquer directement avec plus de personnes, même si celles-ci ne s'étaient pas identifiées au départ. Toutefois, il faut garder en tête que, pour inciter les étudiants et les étudiantes à s'auto-identifier, il faut démontrer que cela est associé à des gestes concrets de la part de l'Université. Il faudrait donc qu'avec ce formulaire, l'Université indique, un peu comme elle le fait sur le site web du Service de l'admission, que l'auto-identification permet de communiquer avec les étudiants et les étudiantes pour leur fournir de l'information importante sur des services et des activités spécifiques à leur statut, par exemple. Il faudrait également mentionner que c'est une personne-ressource autochtone qui les contactera, ce qui pourrait les inciter à vouloir s'auto-identifier. Cette information, puisqu'elle est de nature personnelle, ne devrait pas être communiquée à d'autres unités de l'Université de Montréal que le Salon Uatik pour éviter que les étudiantes

et les étudiants qui ont peur d'être stigmatisés dans leurs classes ne s'identifient pas et passent à côté la possibilité de recevoir de l'information et du soutien.

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal permette aux étudiants et aux étudiantes autochtones de s'auto-identifier après l'admission par le biais d'un formulaire électronique disponible sur le site web des Services aux étudiants [et aux étudiantes], et que celui-ci s'accompagne d'explications sur l'importance et sur les effets positifs de l'auto-identification pour les personnes autochtones, ainsi que de la garantie que cette information ne sera pas utilisée par d'autres unités que le Salon Uatik.

2.2. LES PROGRAMMES

Comme mentionné par l'AUCC, il est important que les universités offrent des programmes portant sur la culture et l'histoire des populations autochtones ainsi que des programmes adaptés à l'expérience de vie de celles-ci et à leur milieu. On parle ici à la fois de programmes qui permettent aux Autochtones d'approfondir leurs connaissances sur leurs langues, leurs cultures et leurs histoires, et de programmes qui incluent des orientations ou des cheminements permettant de former des professionnelles et des professionnels prêts à travailler dans les communautés autochtones. Au Québec, l'Université de Montréal, l'UQAM, l'UQAC, l'UQO, l'UQAT, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université Concordia offrent des programmes d'études autochtones ou au moins des cours de langues autochtones. L'Université de Sherbrooke, l'UQAR et l'UQTR n'en offrent pas. En ce qui concerne les programmes adaptés à la réalité des communautés autochtones, un certain nombre d'universités ont quelques offres intéressantes. Concordia offre un certificat non crédité en administration en collaboration avec la communauté de Kahnawake⁵, McGill offre des programmes en travail social, en éducation et en administration adaptés à la réalité des Autochtones, l'Université de Sherbrooke offre un DESS en gestion des écoles autochtones et l'UQAT offre plusieurs programmes en éducation adaptés au contexte nordique et autochtone, en plus de programmes en administration et en développement autochtone. C'est l'UQAC qui a la plus grande offre de programmes destinés à former des personnes aptes à travailler en contexte autochtone, laquelle comprend des programmes en éducation, en administration, en relation d'aide, etc. Pour offrir autant de programmes, l'UQAC ouvre les admissions à certains programmes par cohortes seulement, et non sur une base individuelle. Il existe en tout une vingtaine de programmes liés au contexte autochtone.

Certaines universités mettent de l'avant des programmes de transition pour permettre aux étudiantes et aux étudiants autochtones de s'intégrer et de s'habituer plus facilement à leur nouvelle réalité universitaire. C'est le cas par exemple pour l'U of S, qui compte une proportion plus importante d'Autochtones que les universités québécoises. L'Université McMaster en Ontario a également mis sur pied un programme intéressant : il s'agit d'un programme non crédité, destiné aux étudiants et aux étudiantes autochtones de

⁵ Kahnawake est la collectivité de la Première Nation des Mohawks de Kahnawake (aussi appelée réserve indienne). Elle est située en Montérégie, à proximité de l'île de Montréal. La langue anglaise y est davantage maîtrisée que le français.

premier cycle, qui fait vivre à ceux-ci une expérience aux cycles supérieurs et en recherche. Le but de ce programme est de faire connaître aux Autochtones les possibilités qui s'offrent à la fin des études de premier cycle et de valoriser les cycles supérieurs. Il s'agit, semble-t-il, d'une expérience grandement appréciée des participants et des participantes⁶ (Welch 2016).

L'Université de Montréal offre des cours de langue innue, une mineure et un programme court en études autochtones ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en récits et médias autochtones. Ces trois programmes ont été créés en 2015-2016, et les demandes d'admission ne sont acceptées que depuis quelques temps. L'UdeM n'offre pas de programmes ayant pour but de préparer les étudiants et les étudiantes à travailler en contexte autochtone, comme c'est pourtant le cas dans un bon nombre d'universités au Québec. Elle n'a donc vraiment pas la plus grande offre de programmes réputés par l'AUCC être pertinents et importants pour les Premiers Peuples. Rodon (2008) et Dufour et Lefebvre-Radelli (2016) expliquent que les programmes en études autochtones sont majoritairement suivis par des non-Autochtones, ce qui est probablement le cas également à l'Université de Montréal. Cela ne diminue pas moins l'importance de l'existence de ces programmes. En ce qui concerne les parcours axés sur des pratiques professionnelles en contexte autochtone, si l'Université de Montréal souhaitait mettre en place des cheminement de programmes, des cours ou des programmes entiers, elle devrait les élaborer en collaboration avec des communautés autochtones, comme le suggère Malatest (2004).

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal évalue la pertinence d'offrir davantage de programmes en études autochtones ainsi que la pertinence de créer des programmes, des cheminements ou des cours axés sur la pratique professionnelle en milieux autochtones, en collaboration avec des communautés autochtones.

2.3. LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES POUR RESTER EN CONTACT AVEC LA CULTURE AUTOCHTONE

Rester en contact avec leur culture est un besoin mentionné par plusieurs étudiants et étudiantes autochtones, et c'est aussi un élément qui peut avoir une influence positive sur leur persévérance et leur réussite (Dufour 2015). Plusieurs universités canadiennes ont développé des services et des activités non seulement pour répondre à ce besoin, mais également pour permettre à l'ensemble de la communauté universitaire d'en apprendre davantage et d'être conscientisée par rapport à la culture autochtone. Il s'agit d'initiatives variées qui peuvent prendre des formes différentes selon chaque campus. Ce point était d'ailleurs d'un des éléments mis en évidence sur le comparateur d'Universités Canada. La présente recension et comparaison permet de constater que les universités du reste du Canada ont, en général, une offre plus adéquate et plus large d'activités et de services qui permettent aux étudiants et aux étudiantes

⁶ Programme d'été de six semaines intitulé *Indigenous Undergraduate Summer Research Scholars*.

autochtones de rester en contact avec leur culture que l'offre des universités québécoises. En effet, McMaster, l'U of S et UBC organisent une multitude d'événements et d'activités culturelles autochtones. On parle notamment d'ateliers de confection de mocassins ou d'accessoires, de pow-wow, de la présence de huttes de sudation, de repas de groupe, de cercles de lecture et de projections de films autochtones. Ces universités s'assurent que des activités culturelles ou même spirituelles ont lieu de façon assez régulière sur leur campus. Au Québec, les universités McGill et Concordia offrent elles aussi beaucoup d'activités de ce genre. Ces cinq universités offrent également comme service à leur population étudiante autochtone la présence périodique d'Aînés ou d'Aînées sur leurs campus. Les Aînés et les Aînées offrent des conseils et du soutien psychosocial ou spirituel adapté à la culture des étudiants et étudiantes autochtones. Cette présence favorise l'adaptation des étudiants et des étudiantes autochtones ainsi que leur intégration au milieu universitaire (Timmons 2009; Loiselle 2010; Dufour 2015). Si la quasi-totalité des campus universitaires offrent des services de soutien psychologique ou psychosocial à leur population étudiante, les Autochtones préfèrent bien souvent se référer à une personne issue de leur culture en cas de difficulté. Outre McGill et Concordia, seules l'UQAT et l'UQAC invitent des Aînés et des Aînées à venir rencontrer leurs étudiants et leurs étudiantes. La participation des Autochtones au fonctionnement des établissements universitaires revêt une haute importance (Commission royale sur les peuples autochtones, cité dans Loiselle 2010), et les universités doivent faire des efforts afin d'entretenir des liens avec les communautés autochtones. La présence d'un Aîné ou d'une Aînée sur les campus universitaires contribue également à l'atteinte de ce but.

En ce qui concerne la tenue d'activités culturelles autochtones, hormis l'UQAC, les universités francophones font assez piètre figure. Dans certaines universités comme l'UQO, l'UQAM et l'Université Laval, un très petit nombre d'activités sont organisées de façon ponctuelle, le plus souvent à la suite d'initiatives étudiantes. L'UQAT, quant à elle, offre plus souvent des activités en partenariat avec les groupes des communautés avoisinantes.

Ce genre d'activités n'a lieu à l'Université de Montréal que depuis peu. Avant, il pouvait s'agir d'initiatives étudiantes ou d'unités académiques, mais depuis le printemps 2016, moment de l'embauche d'une agente de liaison autochtone, le salon Uatik, qui fait partie des SAÉ, participe également à l'organisation d'événements comme la Semaine Mitig⁷. Le salon Uatik commence donc à offrir ce genre de services et à organiser des événements culturels autochtones. Il souhaite également arranger la visite d'Aînés et d'Aînées sur le campus de l'UdeM. Les projets auxquels participent actuellement l'Université de Montréal et le salon Uatik correspondent donc à ce qu'il est souhaitable d'offrir aux étudiants et aux étudiantes autochtones, à condition que l'offre de service continue de se développer et que ces activités soient bien connues de la communauté universitaire.

⁷ « Nommé *Mitig*, qui signifie *arbre* en algonquin, cet évènement vise à célébrer le patrimoine, la culture et la contribution uniques des Premières Nations » (Université de Montréal, 2016c).

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal encourage et soutienne la tenue d'activités culturelles autochtones, notamment afin de sensibiliser la communauté universitaire et de favoriser l'intégration des étudiants et des étudiantes autochtones.

2.4. L'EXISTENCE D'UN LIEU DE RENCONTRE

L'importance de l'existence d'un lieu de rassemblement pour les étudiants et les étudiantes autochtones a été mise de l'avant par plusieurs recherches, comme mentionné plus tôt. Il s'agit d'une commodité que les universités désireuses de soutenir les étudiants et étudiantes autochtones offrent très fréquemment. On remarque que les universités ayant décidé d'élaborer une page web destinée à leur population étudiante autochtone sont le plus souvent celles qui mettent également un local à leur disposition. C'est le cas de UBC, U of S, l'Université McMaster, l'Université Concordia, l'Université McGill, l'UQAT, l'UQAC et l'Université de Montréal. Selon la plateforme web d'Universités Canada, l'UQAR et l'UQO mettent elles aussi un lieu de rencontre à la disposition de leurs étudiants et de leurs étudiantes autochtones. Toutefois, ce local n'est répertorié nulle part sur le site web de ces universités. Encore une fois, l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval, HEC, l'École Polytechnique de Montréal et l'UQAM manquent une opportunité de répondre à un besoin simple de la population étudiante autochtone. C'est d'autant plus surprenant pour l'Université Laval, qui a la troisième plus grande population étudiante autochtone au Québec (Rodon 2008).

Le local destiné aux Autochtones de l'Université de Montréal est le Salon Uatik. Il s'agit d'un lieu qui offre plusieurs services et qui sert de lieu de rassemblement pour cette population étudiante. C'est là que l'agente de liaison travaille et qu'elle rencontre les étudiants et les étudiantes afin de leur offrir soutien et conseils. On peut aussi y utiliser un ordinateur gratuitement et imprimer des documents. Un réfrigérateur est également mis à la disposition des étudiants et étudiantes, et quelques activités y ont lieu. Le Salon Uatik est un lieu où les étudiants et les étudiantes autochtones peuvent se réunir et tisser des liens. Il est situé dans les locaux de l'Action humanitaire et communautaire, à l'étage Mezzanine du 3200, rue Jean-Brillant. Selon l'agente de liaison actuelle, il répond aux besoins des Autochtones de l'Université de Montréal, qui fait assez bonne figure sur cet indicateur.

2.5. LE SOUTIEN FINANCIER

Le soutien financier est l'un des éléments les plus importants pour les étudiantes et les étudiants autochtones. Si plusieurs d'entre eux ont accès au PAENP du gouvernement fédéral, ce n'est pas toujours suffisant, et toute aide financière est la bienvenue, selon l'actuelle agente de liaison autochtone de l'Université de Montréal.

Le soutien financier qui est accordé aux étudiants et aux étudiantes autochtones peut prendre plusieurs formes. D'une part, il existe des programmes de bourses externes, souvent disponibles pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes autochtones du Canada, ainsi que des programmes de bourses propres à certaines universités. C'est le cas notamment de l'Université Concordia, qui offre plusieurs programmes de bourses et d'aide financière reconnaissant l'excellence de certains membres des Premiers Peuples, et d'autres soutenant ceux et celles en situation de précarité financière. Au premier cycle, ce sont en tout six programmes de bourses que l'Université Concordia offre à sa population étudiante autochtone. L'UQAT et l'UQAC ont également de tels programmes réservés à la population autochtone. L'UQAT offre des bourses d'excellence, de bourses de retour aux études et des bourses de conciliation études-famille. L'UQAC, elle, valorise par ses programmes de bourses l'excellence de certains étudiants et de certaines étudiantes autochtones, mais offre également des bourses de persévérance. Un élément intéressant concernant les bourses de l'UQAC pour les membres des Premiers Peuples est que les personnes récipiendaires sont mises en évidence et valorisées sur le site web dédié aux Autochtones. En ce qui a trait à cette forme de soutien financier, l'Université de Montréal fait assez bonne figure. En effet, les SAÉ octroient chaque année une bourse de 2 000 \$ à un étudiant ou une étudiante autochtone en situation de précarité financière qui a un bon dossier scolaire. Un prix d'excellence et de persévérance dont le montant varie entre 750 et 1 000 \$ est également offert. S'il est évident qu'il n'est pas souhaitable de mettre en évidence la précarité financière d'un individu, il serait pertinent que les personnes autochtones ayant remporté un prix d'excellence soient mises en valeur à l'Université de Montréal, par exemple sur le site web destiné à la réussite étudiante et sur UdeMNouvelles. En plus de valoriser la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones, elle valoriserait leur présence au sein de la communauté de l'Université de Montréal.

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal bonifie ses programmes de bourses pour les Autochtones et qu'elle valorise les récipiendaires.

Une autre forme de soutien financier consiste à offrir des conseils en matière de gestion financière et de demandes de bourses. L'ensemble des campus offre un tel service au Québec, mais ceux dotés d'une personne-ressource pour les Autochtones font meilleure figure, puisque cette personne comprend bien les programmes de bourses particuliers ainsi que la réalité financière des étudiants et des étudiantes autochtones. L'Université de Montréal dispose de toutes ces ressources humaines.

Finalement, offrir gratuitement ou de façon abordable des services à la population étudiante autochtone constitue également une forme de soutien financier. Plus haut, plusieurs besoins ont été cités, tels qu'une offre de tutorat ou de mentorat, du soutien linguistique, des activités permettant de rester en contact avec la culture autochtone, etc. L'ensemble de ces services sont actuellement gratuits à l'Université de Montréal et devraient le rester.

Les résidences universitaires permettent également aux étudiants et aux étudiantes autochtones de se loger à petit prix. Elles s'avèrent être une option intéressante pour les Autochtones dont les communautés sont très éloignées et pour qui se trouver un logement hors du campus constitue un défi de taille (Loiselle 2010). L'ensemble des universités comparées offrent des résidences à prix raisonnables (ou au moins, moins dispendieuses qu'un appartement, l'ensemble de ses charges et l'achat de meubles). L'Université McGill réserve certaines chambres pour les Autochtones à la First People's House, ce qui peut contribuer à faire en sorte que les Autochtones originaires de régions éloignées et qui ne connaissent personne en arrivant dans un grand centre urbain (Joncas 2013) tissent plus facilement des liens avec d'autres personnes autochtones. L'Université McMaster, quant à elle, offre un processus de révision du dossier de demande de résidence pour les étudiants et les étudiantes autochtones qui n'auraient pas réussi à obtenir une place lors de l'attribution. Il serait intéressant que l'Université de Montréal se montre sensible à la réalité particulière des Autochtones qui arrivent à Montréal, qui ont peu de moyens financiers et qui n'ont pas réussi à obtenir une place en résidence. Sans nécessairement réserver un étage ou une section des résidences aux étudiants et étudiantes autochtones comme à l'Université McGill – la littérature ne mentionne pas s'il s'agit d'un accommodement apprécié, et il faut faire attention à ne pas contribuer à l'exclusion de cette population étudiante –, l'Université de Montréal devrait accommoder les Autochtones en faisant la demande.

Recommandation 6

Que l'Université de Montréal facilite l'accès aux résidences universitaires aux étudiants et aux étudiantes autochtones qui en font la demande.

2.6. L'EXISTENCE DE PROCESSUS D'ADMISSION PARTICULIERS

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un service à proprement parler pour les étudiantes et les étudiants autochtones qui sont admis à l'Université, cet élément a été considéré dans le comparatif puisqu'il faisait partie des facteurs contribuant à améliorer l'accès aux études universitaires et à réduire l'écart entre le niveau d'études des Autochtones et des allochtones. Très peu d'universités ont un processus d'admission particulier pour les candidats et les candidates autochtones. Toutefois, il existe un programme d'admission particulier en médecine, mis sur pied par le docteur Stanley Vollant, réservant quatre places pour des Autochtones ayant une cote R d'au moins 27 dans chacune des quatre Facultés de médecine du Québec, soit à l'Université McGill, à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Laval. Cette dernière a également un processus d'admission particulier pour ceux et celles qui aimeraient entrer au programme de travail social : deux places sont réservées aux Autochtones ayant une cote R d'au moins 22. Considérant que ces programmes sont hautement contingentés, ces places réservées constituent un incitatif pour les candidatures autochtones potentielles. En ce qui concerne l'existence d'un processus d'admission général particulier pour les membres des Premiers Peuples, UBC se démarque en offrant un service de révision des dossiers de candidature pour ceux et celles ayant essuyé un refus. En effet, une personne autochtone n'ayant pas réussi à être admise peut soumettre son dossier à la First Nation House of Learning pour une

réévaluation. Au Québec, plusieurs universités offrent l'admission sur une base adulte, c'est-à-dire pour les candidats et les candidates ayant plus d'un certain âge (souvent 21 ans) et ayant arrêté leurs études plus d'un certain temps (souvent 2 ans). Comme le décrochage scolaire est élevé dans les communautés autochtones, l'âge de diplomation est plus élevé et, puisque les étudiantes et les étudiants universitaires autochtones sont en général plus âgés, plusieurs peuvent se prévaloir de ces modalités d'admission. Or, l'Université de Montréal oblige les personnes qui ne détiennent pas de DEC à s'inscrire à une année préparatoire avant de pouvoir accéder au programme d'études souhaité. Cet élément peut contribuer à faire en sorte que les étudiants et les étudiantes autochtones choisissent une autre université que l'Université de Montréal.

Recommandation 7

Que l'Université de Montréal évalue la possibilité de créer un processus d'admission particulier pour les candidats et les candidates autochtones.

2.7. LE RÉGIME D'ÉTUDES ET LA CONCILIATION ÉTUDES-FAMILLE

Il n'est pas aisé de comparer le nombre de programmes offerts à temps partiel dans chacune des universités québécoises. Comme ces informations auraient peu servi les buts du présent document, ce critère de comparaison a été mis de côté au fil de la recension. Par contre, le régime d'études reste un élément qui mérite d'être considéré comme accommodement pouvant potentiellement être accordé aux étudiantes et aux étudiantes autochtones. En effet, parmi les personnes rencontrées par Loisel (2010), Joncas (2013) et Rodon (2007), certaines ont rapporté avoir eu du mal à s'adapter au rythme des établissements postsecondaires. Dans cet ordre d'idées, certaines étudiantes et certains étudiants autochtones pourraient être tentés de vouloir moduler leur nombre de cours par session afin de s'adapter à la réalité et aux exigences universitaires. Certains programmes peuvent être suivis sans problème à temps partiel, mais ce n'est pas le cas pour tous. S'il est compréhensible que certains programmes à promotion par année, tels que les programmes en santé, ne puissent être suivis à temps partiel, cela est beaucoup moins évident pour d'autres programmes, notamment les programmes en sciences de l'éducation et les programmes de la Faculté de l'aménagement. Dans le cas des cours de premier cycle, le Règlement pédagogique précise qu'une dérogation au régime d'études peut être accordée par le décanat ou par l'autorité compétente. Les Facultés mériteraient d'être sensibilisées à ce besoin et devraient permettre aux étudiants et aux étudiantes autochtones de suivre leurs programmes d'études à temps partiel lorsque cela est possible. Cette possibilité d'accommodement devrait d'ailleurs être publicisée aux étudiants et aux étudiantes autochtones. Il s'agit d'ailleurs d'un accommodement qui peut faciliter la conciliation travail-famille. Comme les étudiants et les étudiantes autochtones sont souvent d'âge plus avancé (CMEC 2009), il est possible qu'ils et elles aient déjà une famille ou projettent d'en avoir une; ils et elles pourraient ainsi profiter davantage de cette possibilité.

Recommandation 8

Que les étudiants et les étudiantes autochtones qui en font la demande puissent poursuivre leurs études à temps partiel lorsque cela ne nuit pas aux exigences de cheminement du programme. Que cette possibilité d'accommodement soit publicisée auprès des membres et des futurs membres de cette population étudiante. Que ces étudiants et ces étudiantes conservent leur statut équivalent temps-plein.

2.8. L'ENCADREMENT ET LE SOUTIEN

De nombreux services existent dans les universités québécoises pour répondre aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones. Il existe dans l'ensemble des universités du Québec l'équivalent d'un bureau d'aide financière, d'un service de soutien pédagogique, d'un service en orientation universitaire ou professionnelle et d'un service de consultation psychologique. L'ensemble des universités francophones proposent également des services de soutien linguistique. Il s'agit de services qui peuvent grandement bénéficier aux étudiants et aux étudiantes autochtones en répondant à leurs besoins particuliers. Le problème n'est donc pas l'existence ou la disponibilité de ces services, mais plutôt d'inciter les étudiants et les étudiantes autochtones qui en ont besoin à les utiliser. Comme mentionné plus tôt, les étudiants et les étudiantes autochtones peuvent ne pas savoir à quel endroit aller chercher du soutien ou encore avoir peur de la stigmatisation associée à une demande d'aide (Dufour 2015). Le fait d'avoir une personne-ressource telle que l'agente de liaison actuelle d'origine autochtone pour les rediriger vers les bons services et les rassurer aura certainement un impact positif. Toutefois, il demeure important que la communauté universitaire soit sensibilisée aux différences culturelles des étudiants et des étudiantes autochtones, afin de contribuer à réduire leur crainte et leur perception d'être victime de préjugés. Comme la relation entre le personnel, le corps enseignant et les étudiants et les étudiantes autochtones est particulièrement importante pour leur réussite scolaire (Joncas 2013), il serait recommandé que le personnel soit sensibilisé et possède un minimum de connaissances concernant les Autochtones. Il serait également idéal de chercher à avoir plus de représentants et de représentantes des communautés autochtones au sein du personnel enseignant et non enseignant de l'Université de Montréal afin de montrer une communauté inclusive et d'offrir plus de modèles et de personnes-ressources aux étudiants et aux étudiantes autochtones.

Recommandation 9

Que l'Université de Montréal sensibilise l'ensemble de son personnel enseignant et de son personnel de soutien aux différences culturelles des étudiants et des étudiantes autochtones, et que ces personnes soient formées pour répondre aux besoins particuliers de cette population.

Recommandation 10

Que l'Université de Montréal favorise l'embauche de personnes autochtones au sein de son corps professoral et de son personnel de soutien.

CONCLUSION

Répondre adéquatement aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones demande d'agir sur plusieurs fronts à la fois. C'est en offrant des programmes en études autochtones et des programmes adaptés aux besoins des communautés autochtones, en multipliant les services et les activités permettant aux Autochtones de rester en contact avec leur culture et en mettant à leur disposition un espace de rassemblement que l'Université de Montréal ferait un nouveau pas dans la bonne direction. L'Université doit considérer les Autochtones comme une population étudiante aux besoins particuliers et offrir davantage de services de soutien et d'encadrement, ainsi que des accommodements financiers, académiques et linguistiques. Bien qu'encore de taille modeste actuellement, la taille de la population étudiante autochtone de l'Université de Montréal pourrait être amenée à grandir dans les prochaines années, et il est important que l'établissement soit prêt à les accueillir convenablement.

L'Université de Montréal se considère comme une actrice importante du développement des sociétés québécoise et canadienne, et veut contribuer à répondre aux grands enjeux actuels. À ce titre, elle devrait agir concrètement afin de s'inscrire dans le mouvement des universités canadiennes qui souhaitent contribuer au développement des communautés autochtones et à réduire le taux de chômage chez ces populations. Il est important que l'Université de Montréal soit non seulement une actrice luttant contre les différents problèmes sociaux auxquels font face les communautés autochtones, mais également qu'elle soit une actrice dans la réconciliation entre les sociétés québécoise et canadienne et les communautés autochtones. L'Université de Montréal doit valoriser la présence, la culture et la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones. Elle doit conscientiser l'ensemble de sa communauté aux enjeux d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui touchent les Autochtones. En changeant ses pratiques notamment en termes d'accueil et d'accommodements, elle participera à créer des changements non seulement en son sein, mais également auprès de ses partenaires et des sphères sociales qu'elle influence.

Les recommandations présentées dans le présent document constituent des pistes d'amélioration afin que l'Université de Montréal poursuive les efforts entrepris depuis quelques années pour mieux répondre aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones. Il sera important qu'elle s'interroge fréquemment sur l'évolution de ces besoins et pour ce faire, qu'elle continue de se montrer ouverte au dialogue avec cette population étudiante.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que l'Université de Montréal mette à jour sur son site web les informations à l'intention des étudiants et des étudiantes autochtones, et que celui-ci fasse référence à la page des Services aux étudiants [et aux étudiantes] (SAÉ). Que les SAÉ mettent eux aussi à jour leur site web et qu'ils y ajoutent de nouvelles informations notamment sur le Centre de santé et de consultation psychologique, sur le Centre étudiant de soutien à la réussite et sur les événements organisés par le Salon Uatik et par le Cercle Ok8APi.

Recommandation 2

Que l'Université de Montréal permette aux étudiants et aux étudiantes autochtones de s'auto-identifier après l'admission par le biais d'un formulaire électronique disponible sur le site web des Services aux étudiants [et aux étudiantes], et que celui-ci s'accompagne d'explications sur l'importance et sur les effets positifs de l'auto-identification pour les personnes autochtones, ainsi que de la garantie que cette information ne sera pas utilisée par d'autres unités que le Salon Uatik.

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal évalue la pertinence d'offrir davantage de programmes en études autochtones ainsi que la pertinence de créer des programmes, des cheminements ou des cours axés sur la pratique professionnelle en milieux autochtones, en collaboration avec des communautés autochtones.

Recommandation 4

Que l'Université de Montréal encourage et soutienne la tenue d'activités culturelles autochtones, notamment afin de sensibiliser la communauté universitaire et de favoriser l'intégration des étudiants et des étudiantes autochtones.

Recommandation 5

Que l'Université de Montréal bonifie ses programmes de bourses pour les Autochtones et qu'elle valorise les récipiendaires.

Recommandation 6

Que l'Université de Montréal facilite l'accès aux résidences universitaires aux étudiants et aux étudiantes autochtones qui en font la demande.

Recommandation 7

Que l'Université de Montréal évalue la possibilité de créer un processus d'admission particulier pour les candidats et les candidates autochtones.

Recommandation 8

Que les étudiants et les étudiantes autochtones qui en font la demande puissent poursuivre leurs études à temps partiel lorsque cela ne nuit pas aux exigences de cheminement du programme. Que cette possibilité d'accommodement soit publicisée auprès des membres et des futurs membres de cette population étudiante. Que ces étudiants et ces étudiantes conservent leur statut équivalent temps-plein.

Recommandation 9

Que l'Université de Montréal sensibilise l'ensemble de son personnel enseignant et de son personnel de soutien aux différences culturelles des étudiants et des étudiantes autochtones, et que ces personnes soient formées pour répondre aux besoins particuliers de cette population.

Recommandation 10

Que l'Université de Montréal favorise l'embauche de personnes autochtones au sein de son corps professoral et de son personnel de soutien.

BIBLIOGRAPHIE

- Affaires autochtones et du Nord du Canada (AANC). 2016. « Statut d'Indien ». <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100032374/1100100032378>
- Affaires autochtones et du Nord du Canada (AANC). 2015a. « Peuples et collectivités autochtones ». <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100013785/1304467449155>
- Affaires autochtones et du Nord du Canada (AANC). 2015b. « Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire ». <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100033682/1100100033683>
- Association des universités et des collèges du Canada (AUCC). 2013. *Des possibilités en matière d'éducation pour les étudiants autochtones*. <https://www.univcan.ca/wp-content/uploads/2015/07/autochtones-etudiants-rapport-2013.pdf>
- Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR). 2012. *Rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Appels à l'action*. http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf
- Concordia University. 2016. « Student hub – Aboriginal students ». <http://www.concordia.ca/students/aboriginal.html>
- Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). 2009. *Strengthening Aboriginal Success: Moving Toward Learn Canada 2020*. http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/221/aboriginal_summit_report.pdf
- Dufour, Emanuelle. 2015. *La sécurité culturelle en tant que moteur de réussite postsecondaire : Enquête auprès d'étudiants autochtones de l'Institution Kiuna et des espaces adaptés au sein des établissements allochtones*. Mémoire de M.Sc. en anthropologie (Université de Montréal). https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13638/Dufour_Emanuelle_2015_memoire.pdf?sequence=3&isAllowed=y
- Gallop, Cynthia J. et Nicole Bastien. 2016. « Supporting Success: Aboriginal Students in Higher Education ». *Revue canadienne de l'enseignement supérieur* 46 (2) : 206-224. <http://journals.sfu.ca/cjhe/index.php/cjhe/article/view/184772/pdf>
- Gauthier, Roberto et Miriam Blackburn. 2014. « Favoriser l'accès aux études supérieures pour les étudiants des Premières Nations ». *Pédagogie collégiale* 27 (4) : 29-34. http://aqpc.qc.ca/sites/default/files/revue/GauthierBlackburn-Vol_27-4.pdf
- Joncas, Jo-Anni. 2013. *Apport à la compréhension de l'expérience scolaire de persévérants universitaires des Premières Nations au Québec : Le cas d'étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi*. Mémoire de maîtrise en éducation (Université du Québec à Chicoutimi). <http://constellation.uqac.ca/2739/1/030428563.pdf>
- Lefevre-Radelli, Léa et Emanuelle Dufour. 2016. « Entre revendications nationales et expériences locales. La reconnaissance des Premières Nations dans les universités de Montréal (Québec) ». *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* 15 : 169-192. <http://cres.revues.org/2943>
- Loiselle, Marguerite. 2010. *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*. Rapport de recherche. [http://www.uqat.ca/telechargements/info_entites/Rapport%20de%20recherche%20étudiants%20autochtones%20de%20l'UQAT%20-%20FÉVRIER%202010%20\(version%20française\).pdf](http://www.uqat.ca/telechargements/info_entites/Rapport%20de%20recherche%20étudiants%20autochtones%20de%20l'UQAT%20-%20FÉVRIER%202010%20(version%20française).pdf)

- Malatest, R.A. & Associates Ltd. 2004. *La population autochtone et l'éducation post-secondaire*. Montréal : La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. <http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2015/01/Autochtones-PS-janv04.pdf>
- McGill University. 2016. « First Peoples' House ». <http://www.mcgill.ca/fph/>
- McMaster University. 2016. « Indigenous Services and Community ». <https://indigenous.mcmaster.ca/indigenous-service-and-community>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). 2013. « L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec en 2010 ». *Bulletin statistique de l'éducation* 42. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnel/bulletin_stat42_s.pdf
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. 2011. *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones*. Ontario : Gouvernement de l'Ontario. <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/APETPFrameworkFr.pdf>
- Rodon, Thierry. 2008. « Les étudiants autochtones à l'Université Laval : enquête sur les besoins et les problématiques ». Dans *Défis de l'éducation chez les Premières nations et les Inuit*. Sous la direction d'Alexandra Beaulieu et Caroline Hervé, 13-38. Québec : Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones. https://www.ciera.ulaval.ca/sites/ciera.ulaval.ca/files/cahier_01.pdf
- Rodon, Thierry. 2007. « Les étudiants autochtones à l'Université Laval : enquête sur les besoins et les problématiques ». Présentation, Colloque CIERA-AÉA Éducation et formation autochtones : enjeux et perspectives. <https://www.ciera.ulaval.ca/multimedia/colloque-du-ciera-aea-2007-education-et-formation-autochtones-enjeux-et-perspectives>
- Rousson, Vincent. 4 novembre 2016. « UQAT and the First Peoples ». Présentation, Canadian Association for Graduates Studies (CAGS), Toronto.
- Simeone, Tonina. 2011. *Aide-mémoire sur les questions autochtones*. Ottawa : Service d'information et de recherches parlementaires – Bibliothèque du Parlement. http://carolynbennett.ca/files/2010/07/Primer-on-Aboriginal-Issues_FR.pdf
- Statistique Canada. 2015. *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010*. Ottawa : Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/2011003/part-partie1-fra.htm>
- Statistique Canada. 2010. *Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs*. Ottawa : Statistique Canada – Division de la statistique du travail. <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/article/11339-fra.htm>
- Statistique Canada. 2008. *Educational portrait of Canada, 2006 census*. Catalogue no. 97-560-X. Ottawa : Statistique Canada. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-560/pdf/97-560-XIE2006001.pdf>
- Timmons, Vianne. 2009. *Retention of Aboriginal Students in Post-Secondary Institutions in Atlantic Canada: An Analysis of the Supports Available to Aboriginal Students*. <http://www.atlanticuniversities.ca/sites/default/files/documents/AAUReportsPublications/Retention%20of%20Aboriginal%20Students%20July%202009.pdf>
- Universités Canada. 2015. « Principes d'Universités Canada en matière d'éducation des Autochtones ». <http://www.univcan.ca/fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/principes-duniversites-canada-en-matiere-deducation-des-autochtones/>

- Université de Montréal. 2016a. « Carrefour SAÉ – Le guide des nouveaux étudiants – Étudiant autochtone ». <http://carrefoursae.umontreal.ca/soutien/autochtone/>
- Université de Montréal. 2016b. « Guide d'admission et des programmes d'études – Étudiant autochtone ». <https://admission.umontreal.ca/vous-etes/etudiant-autochtone/>
- Université de Montréal. 2016c. « Mitig en fête! ». <http://nouvelles.umontreal.ca/article/2016/09/19/mitig-en-fete/>
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). 2016. « Centre des Premières Nations Nikanite ». <http://nikanite.uqac.ca>
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). 2016. « Premiers Peuples ». <http://www.uqat.ca/services/premierspeuples/>
- University of British Columbia (UBC). 2016. « Aboriginal Portal UBC Vancouver ». <http://aboriginal.ubc.ca/>
- University of Saskatchewan. 2016a. « Aboriginal Students ». <https://students.usask.ca/aboriginal/#SocialandCulturalProgramming>
- University of Saskatchewan. 2016b. « Housing and Child Care ». <https://students.usask.ca/essentials/housing.php#OncampusHousing>
- Welch, Doug. 4 novembre 2016. « Indigenous Undergraduate Summer Research Scholars program ». Présentation, Canadian Association for Graduates Studies (CAGS), Toronto.